



A 2h00 de Bordeaux
A 30 mn de Bergerac
A 40 mn de Périgueux
A 30 mn de l'autoroute A-89 (Bordeaux-Lyon)
A 1h30 de Londres, aéroport de Bergerac Dordogne-Périgord

Mairie de Val de Louyre et Caudeau

Maire : Philippe Ducène

Tél. : 05.53.73.50.80

Fax : 05.53.73.55.99

Courriel : mairie@ville-sainte-alvere.fr

Site Internet : www.truffe-perigord-noir.com/village



Service Animation et Culture

Tél : 05.53.73.55.85

Courriel : service.animation@ville-sainte-alvere.fr

Résidence d'Artiste Yves de la Tour d'Auvergne



Sainte-Alvère – Val de Louyre et Caudeau



Résidence d'Artiste Yves de la Tour d'Auvergne

*L'art et la création font partie intégrale de la politique culturelle de Sainte-Alvère.
Ils sont un vecteur essentiel d'animation et d'échange en milieu rural.*

Ancienne école Jules Ferry, le bâtiment porteur d'histoire qui abrite désormais la « Résidence Yves de la Tour d'Auvergne » est bien symbolique dans le village. Son emplacement au cœur du bourg a un rôle non négligeable puisqu'il permet aux artistes de bénéficier de toutes les ressources locales : commerces, services mais aussi habitants et patrimoine.



Une résidence est une parenthèse qui permet à l'artiste de se consacrer totalement à son travail de création pendant un laps de temps donné. C'est une occasion de se confronter à un autre contexte, un autre milieu (notamment pour les artistes habitués à évoluer en milieu urbain), de puiser une nouvelle inspiration et d'expérimenter des méthodes inédites pour faire évoluer leur art. Durant son séjour, l'artiste bénéficie d'un lieu à la fois de vie et de création. Les ateliers ont été conçus pour que l'artiste puisse s'immerger totalement dans son travail.

Pendant sa résidence de 4 mois (de juin à septembre) l'hébergement et les frais liés au logement sont pris en charge par la commune. Elle s'engage à accueillir l'artiste, faciliter les contacts et les rencontres entre l'artiste et les acteurs locaux (écoles, associations, etc.), participer à la conception d'outils de diffusion du résident et participer à l'organisation de l'exposition de l'artiste en résidence.



La Résidence Yves de la Tour d'Auvergne propose un logement meublé avec atelier/séjour, cuisine aménagée et équipée (vaisselle, four à micro-ondes, cafetière...) une chambre, salle de bains, WC (le linge de toilette, draps, couvertures sont fournis par la Mairie). L'atelier de travail prendra place au niveau du séjour.

Le village dispose de tous les commerces et d'un pôle santé.